

Finance islamique à Nice : touché ! coulé !!

écrit par Cril17 | 26 mars 2018



L'enseigne de finance islamique NoorAssur n'ouvrira finalement pas de succursale sur le boulevard Carnot à Nice.

La fondatrice du réseau, qui commercialise des produits financiers respectueux des principes de l'islam, charge le maire de la ville.

Elle a jeté l'éponge car la municipalité l'empêche d'apposer son activité sur la devanture de l'échoppe.

"Ouvrir sans enseigne? Impossible.

On doit bien indiquer quelle est notre activité.

Si vous êtes boulanger mais n'écrivez pas boulangerie sur votre commerce, comment les gens sauront que vous faites du pain?"

Amère, Sonia Mariji charge Christian Estrosi: *"Il fait un amalgame entre terrorisme et finance islamique, alors même que c'est le gouvernement de Nicolas Sarkozy – auquel il avait appartenu – qui a légiféré sur la question. (...) Ce que j'ai*

entendu au tribunal de la bouche de l'avocat de la Ville, j'ai mis plusieurs jours à m'en remettre. J'ai ressenti le racisme, la xénophobie, l'exclusion."

Et de dénoncer "un acharnement" à son endroit:

"À la suite de cette affaire, j'ai été placée sur écoute, mes collaborateurs et des membres de ma famille ont été convoqués à la gendarmerie, ma banque a résilié ses engagements avec moi.

Voilà le traitement auquel on s'expose quand on dénonce les agissements de ceux qui ont le pouvoir.

Ce que je vis, c'est du lynchage."

"Tout ce que je fais, reprend-elle, c'est défendre mes droits de chef d'entreprise. Je ne plaide pas la cause des musulmans de France.

Ce n'est pas mon combat."

Déboutée à deux reprises en référé par la justice administrative, Sonia Mariji "attend tout de même que le dossier soit jugé au fond. Si nous gagnons, alors je ferai tout pour relancer la machine et ouvrir cette agence."

"NI AMALGAME, NI RACISME"

Contacté, le maire de Nice balaie les accusations:

"Il n'est question ici ni d'amalgame ni de racisme, mais bien de la responsabilité que nous avons d'être vigilants et intransigeants à l'égard de tout ce qui serait de nature à conduire à des troubles à l'ordre public. Les précédents incidents attestent d'un risque sérieux de troubles générés par de telles enseignes.

Une telle marque de communautarisme ne peut être acceptée sur notre territoire.

Notre volonté est, et a toujours été, la cohésion,

l'intégration et le vivre ensemble."

Et le maire de Nice de se retrancher derrière les décisions des magistrats:

"La justice a validé le refus d'apposer deux enseignes lumineuses avec la mention "finance islamique" et a admis que la demande n'était pas conforme au règlement de publicité applicable à la Ville de Nice.

Ces décisions émanant d'instances judiciaires ont confirmé notre appréciation et notre refus de donner une suite favorable à la demande de NoorAssur."

"PLUS QU'UNE VICTOIRE" POUR LES RIVERAINS

De son côté, le président du Comité de défense des quartiers du port et de l'environnement, Jean-Michel Bidart, se réjouit de l'issue de cette polémique.

"Pour nous, c'est plus qu'une victoire. D'abord parce que notre opposition a porté ses fruits. Ensuite parce que l'ouverture de ce genre d'agence n'a aucun sens dans notre quartier, qui n'a rien à voir avec ça. D'autres secteurs de la ville sont plus à même de recevoir ce type d'enseigne. Ici, c'était seulement de la provocation."

L'été dernier, le président du comité de quartier avait écrit plusieurs fois au maire, au préfet ou encore au procureur de la République, pour leur signifier l'opposition des riverains.

Une pétition réunissant quelques centaines de signatures avait été jointe à ces courriers, et les riverains s'étaient même dits "prêts à manifester devant ce local, tous les jours s'il le faut".

<http://www.nicematin.com/vie-locale/jai-ressenti-le-racisme-la-xenophobie-l'exclusion-la-fondatrice-de-noorassur-denonce-un-acharnement-et-un-lynchage-217922>